

Le Cap d'Agde

Office de Tourisme

→ g.../k

Monsieur **Nicolas BRUNNER**
Président
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
500, avenue des Etats du Languedoc

34064 MONTPELLIER Cedex 2

Réf. : RR/ND/1357

Le Cap d'Agde, le 11/12/2008

Lettre recommandée avec A.R.

Objet : **Rapport d'observations définitives du 13/11/2008**

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du rapport n° 086/721 du 13 novembre 2008.

Nous prenons actes de ses observations. Nous allons nous attacher à mettre en œuvre les recommandations formulées et nous nous permettons de vous apporter les précisions suivantes :

- **Point 1-3 Contrat de travail du Directeur :**

Depuis 1991, le salarié, qui est à ce jour Directeur, est lié par un contrat de travail à durée indéterminée relevant du droit privé et rattaché à la Convention Collective des Organismes de Tourisme à but non lucratif.

En 2001, il a été promu aux fonctions de Directeur et il y a donc eu poursuite des relations contractuelles avec le même employeur.

En application de la législation sociale, un contrat à durée indéterminée ne peut pas être transformé en un contrat à durée déterminée.

- **Point 2-1 Logement de fonction de la Directrice Administrative et Financière :**

Cette attribution est précisée contractuellement dans le contrat de travail de la salariée conformément à la délibération du Comité de Direction du 28/11/2003.

- **Point 3-1 Présentation des budgets et vote du budget avant le 15/11 :**

Les budgets de l'Office de Tourisme (Budget principal et Centrale de Réservation) font désormais l'objet d'une approche analytique par service : Accueil, Animation, Edition-Internet, Gestion et Moyens Généraux, Presse, Promotion depuis l'exercice 2004.

En ce qui concerne le vote du budget avant le 15 novembre de chaque année, nous attirons l'attention de la Ville sur cette date pour connaître plus tôt le montant de la subvention municipale afin de pouvoir adopter le budget dans les délais.



Office de Tourisme
Bulle d'accueil - BP 544
34305 Le Cap d'Agde cedex
Tél. 04 67 01 04 04
www.capdagde.com
Fax 04 67 26 22 99
E-mail : contact@capdagde.com



Siret : 318404647 00014 - APE : 633Z
TVA intracommunautaire : FR.51318404647
Budget général non assujéti à TVA
Autorisation : AU 034 98 0001
Membre de l'A.P.S.
Licences d'entrepreneur de spectacles
n° 34.2194 - 34.2192 - 34.2193

- **Point 3-2 Taxe de Séjour :**

Nous prenons acte de vos observations afin que le produit de la Taxe de Séjour puisse être optimisé.

- **Point 3-3 Régie de recettes :**

Nous prenons acte de vos observations. Le Directeur signe désormais les arrêtés de désignation des régisseurs.

- **Point 4 Commandes et achats :**

La délibération exécutoire autorisant le Directeur à préparer, passer et exécuter les commandes d'un montant inférieur à 4 000 € HT a été votée par le Comité de Direction du 8 décembre 2008.

Tous les achats supérieurs à 4 000 € HT font désormais l'objet d'un avis d'appel d'offres après délibération du Comité de Direction.

La commission d'appel d'offres qui existe à ce jour a été créée par délibération du Comité de Direction du 30 mai 2008. Nous prenons acte de vos observations afin qu'elle soit présidée par le Directeur.

Concernant le marché de communication pour la période 2006-2009, nous prenons acte de vos observations concernant les critères de sélection afin de les intégrer dans le prochain marché qui couvrira la période 2010-2013.

Le Directeur signera dorénavant, à la place du Président, les actes, contrats et marchés en exécution des décisions du Comité de Direction.

Restant à votre entière disposition pour toutes les précisions que vous souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

LE DIRECTEUR,



Christian BEZES